

Réponses et commentaires

De l'Instance de Proximité du HUB INFO ICI REGIONS

Du 20 juillet 2026

Présidente de l'instance : Véronique BUSON

Représentants de proximité présents : Joanne MASSARD et Xavier OSTERBERGER

Assistaient également à la séance : Nadine METRA et Christophe GASPAR

Questions RH :

- Lors des instances du mois de janvier 2026, vous avez confirmé la création d'un poste à la technique ? Avez-vous une date de mise en publication ?

Même réponse que les mois précédents. Aucune date arrêtée à ce jour pour la publication du poste vacant au sein du service technique.

Quand ce poste sera comblé, ce sera le signe d'un début de stabilité pour le Hub-Info.

- Une grande partie des CDD formés pour travailler sur le HUB Info et sur OVEI arrivent pour la plupart bientôt au seuil maximum fixé par l'entreprise (120 jours journalistes et 80 jours techniciens). Auront-ils des dérogations pour travailler sur notre site jusqu'à la fin de l'année ?

En effet, un journaliste CDD ne doit pas travailler plus de 120 jours par an pour FTV et 80 jours pour un intermittent. Cette règle est établie depuis de nombreuses années et est applicable à l'ensemble des directions. Pour chaque collaborateur ayant atteint le seuil fixé par l'entreprise, le chef de service, s'il souhaite poursuivre ses collaborations avec l'intéressé, doit impérativement, en amont de chaque contrat, en fonction des besoins, faire une demande de dérogation argumentée à la RRH/DRH du périmètre. Aucun contrat ne peut être établi au-delà des seuils prescrits sans cette validation.

Ce sera donc au cas par cas.

Les RP encouragent les salariés non-permanent à se rapprocher de leur chef de service afin de faire le point et anticiper ces problèmes de seuils pendant le dernier trimestre. Nous rappelons aussi que sans la présence des CDD, la fabrication des offres du HUB info pour l'ensemble des régions n'est pas réalisable.

Lors de la réunion du 25 juin, Michel DUMORET a annoncé aux salariés une future nomination à la succession d'Antoine Armand.

- Quand cette nomination sera-t-elle officialisée ?

Pour l'heure, c'est le directeur de la direction de l'information des régions, Michel Dumoret, qui assure l'intérim de cette mission. La nomination du ou de la successeur(e) d'A. ARMAND est prévue pour la rentrée. Dès qu'elle sera officialisée, les salariés en seront informés.

- Est-ce qu'une rencontre avec les salariés sera organisée à FTR avant la rentrée ?

Non. La personne qui sera nommée prendra ses fonctions à la rentrée.

Elle viendra dans la foulée rencontrer les salariés de FTR afin d'échanger avec les équipes.

La médiathèque :

Pour une information nationale et internationale de qualité semblable à l'ancienne organisation, un chiffrage des besoins journaliers pour l'accès à la médiathèque a été remonté à Paris depuis plusieurs mois maintenant.

Les RP prennent acte de la réponse apportée lors de la dernière réunion, mais rappellent l'importance de ce service pour la fabrication et la qualité du travail de toute la rédaction.

- Où en est la réflexion de la direction sur ce point ?

Ce travail ne peut pas en effet être pris en charge par ce service compte tenu de ses effectifs.

La direction de l'information des régions est consciente des efforts demandés aux équipes de Vaise mais compte tenu du contexte budgétaire il n'est pas envisagé de créations de postes.

Les RP prennent acte de cette décision enfin prise mais regrettent que les salariés du Hub-Info ne puissent pas bénéficier du même traitement que leurs collègues de l'édition Nationale.

Il ne s'agit pas de demande de création de poste mais de réparer une « grossière erreur d'évaluation des besoins » au moment de la création du Hub-info.

Les équipes doivent réaliser chaque jour des Desk, bien souvent en faisant tout leur possible pour pallier le manque de moyens techniques attribués au HUB.

Participation de France Info :

Chaque jour, un ou plusieurs sujets réalisés par un/e deskeur de Franceinfo est repris dans notre offre. Pour cela, un monteur de Vaise "refait les niveaux". Aucun montage n'est repris, parfois à de rares occasions pour des questions de durées, des "coupes" peuvent être réalisées.

Sur ce point, on peut observer que le nom du monteur est automatiquement ajouté lors de la diffusion.

- Cela est-il une volonté de la direction ? Pourquoi ?

Non, cette situation relève simplement d'une difficulté à gérer des signatures avec un seul nom non prévu initialement dans l'habillage ACTU France 3.

- Les monteurs qui ne souhaitent pas ajouter leur nom peuvent-ils le signaler ?

Oui, l'équipe technique verra alors quelle solution pérenne peut être trouvée pour gérer les signatures avec juste un deskeur pour les sujets issus de Franceinfo. En attendant, on peut aussi proposer aux monteurs de mettre un pseudo comme cela se pratique ponctuellement en régions.

Climatisation du bâtiment :

Les derniers jours ont connu une hausse des températures sans précédent.

Force est de constater que la Clim de notre bâtiment ne suit pas.

Pour donner un exemple, après une validation technique du fonctionnement de la clim et avec toutes les préconisations respectées et une température de consigne à 24°C, la température de la MC 7 à 16h45 le mercredi 24 juin était de 30.8°C !

Difficile de travailler dans ces conditions !

- Que compte faire la direction ?

Il s'agissait d'une anomalie dans le logiciel de programmation de la climatisation du bâtiment qui a été corrigé par Dalkia.

Cela ne devrait pas se reproduire, surtout que nous étions dans des conditions exceptionnelles.

- L'achat et la mise des dispositions aux salariés de ventilateurs ou climatiseurs d'appoint, à l'instar des petits chauffages l'hiver seraient-ils envisageable ?

Non, ce n'est prévu.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos mesures de températures lors de la prochaine canicule.

En espérant que nous restions au frais ❄

Climatisation en régie :

La Climatisation en régie est en panne depuis début juin. Rappelons qu'il n'y a aucune ouverture pour faire circuler l'air et que la température monte très vite au moment des tournages où les salariés peuvent être confinés à 10 pendant 45 min.

- Existe-t-il un délai maximum prévu dans le contrat de Dalkia, notre prestataire, pour intervenir et résoudre les incidents déclarés ?

Une relance a été faite à Dalkia. La régie étant fermée durant tout l'été l'urgence est moins prégnante. La Direction souhaite néanmoins que les problèmes de climatisation soient réparés avant la reprise de l'activité en régie fin août.

- Si imprévu il y a, pourrait-on avoir une date de remise en fonctionnement ?

La direction est dans l'attente d'une date d'intervention de Dalkia pour la remise en service de la climatisation.

Retraite :

- Quand sera programmé la prochaine permanence retraite sur le Site ?

C'est en juin 2023 que le conseiller retraite en entreprise d'Audiens est intervenu la dernière fois à Vaise, à la demande de la direction, pour une séance d'information retraite suivi d'entretien individuels.

Au regard des récentes modifications mises en œuvre sur les conditions de départ à la retraite la direction a déjà sollicité son interlocuteur chez Audiens pour la mise en place d'ici la fin de l'année, si possible, d'une nouvelle permanence sur site. L'objectif étant d'organiser des bilans retraite individuels pour tous les salariés intéressés. Au cours de ces rencontres le conseiller retraite examinera le dossier carrière du collaborateur, déterminera l'âge de son départ à la retraite à taux plein, estimera le montant de sa future retraite et répondra à ses différentes questions.

Sachant également que les salariés peuvent déjà retrouver sur la page RH « Mon départ à la retraite » des informations très utiles, des conseils à chaque âge pour bien préparer sa retraite et beaucoup d'autres informations.

Ergonome :

- Quand seront rendues les conclusions définitives de l'Ergonome de FTV passée nous observer en juin dernier ?

Mme Delphine TOUZIN, ergonome FTV, est actuellement en congés. La direction espère qu'à la suite de ses séances d'observation et d'analyses réalisées en déc. 2025 puis en juin dernier elle pourra rendre ses conclusions pour la rentrée de septembre. Sachant que des échanges réguliers avec la direction depuis ses visites ont déjà permis d'optimiser certains aménagements, côté rédaction notamment, dans la suite de la mise en œuvre de l'offre ICI. Ses préconisations argumentées ont également convaincu la direction de suspendre les projets de travaux initialement envisagés en news room.

Médecine du travail :

- Le médecin du travail en charge de notre site est-il en lien avec les médecins du travail du siège ?

Le médecin du travail de Vaise est en lien avec celui du siège, notamment dans le cadre de la transmission du rapport annuel d'activité.

Nous rappelons que nous sommes rattachés au siège, que le médecin du travail en charge de notre site est employé par PROMEOM, un prestataire.

- Comment les alertes de ce médecin lyonnais remontent à Paris et comment sont-elles traitées ?

Concernant les alertes qui peuvent être effectuées par le médecin du travail en charge du site de Vaise, c'est la direction qui est saisie de la situation. Des RDV sont alors organisés avec le médecin du travail local pour trouver des solutions adaptées en fonction des problématiques soulevées, sans trahir le secret médical.

Sachant également que tout sujet ayant trait à la santé des salariés de Vaise doit être abordé lors de l'instance de proximité. (Cf. extrait de l'accord dit fonctionnement des IRP de novembre 2018)

2.4.2 Lorsque la liste des points à traiter comprend des thèmes nécessitant la présence du médecin du travail ou de l'inspecteur du travail, ces derniers sont invités à participer à la réunion des Représentants de proximité, à la demande d'au moins la moitié des représentants de proximité et au plus tard cinq (5) jours avant la réunion.

- Réciproquement, reçoit-il les informations du siège concernant la santé des salariés et ce qui peut être mis en place à l'échelle France Télévisions ?

Le docteur Claire BERTRAND, en charge du suivi médical de nos équipes à Vaise peut contacter le docteur Lakshmy CHASTANG à Paris autant que nécessaire pour connaître tout ce qui peut être mis en place au sein de notre société en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Le docteur Lakshmy CHASTANG est invité au CSSCT au Siège. C'est elle qui assure la coordination entre les différents médecins (internes et prestataires) de l'entreprise mais également la remontée des problématiques communes à différents services.

***Merci pour ces réponses à des interrogations également évoquées lors du dernier CSE
Siège du 10 juillet 2026 (Point n°5).***

DUERP 2026 et PAPRI Pact 2027 :

Le DUERP 2026 (document unique d'évaluation des risques) actualisé et enrichi lors d'un atelier de travail en avril dernier avec des salariés volontaires issus des différents corps de métiers du site et le PAPRI Pact 2027 (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) de FTR ont été présentés aux représentants de proximité en fin de l'instance, en présence de Mme RODARI, APS du site.

Les représentants de proximité n'ont pas de remarques particulières sur le DUERP car l'un d'eux avait participé à la réunion d'actualisation du document.

Concernant le PAPRI Pact, les RP ont seulement fait part à la direction de leur étonnement sur le nombre peu important (2) d'actions retenues par la direction.

La direction leur a précisé qu'il s'agit d'un choix assumé d'afficher pour l'année 2027 uniquement des actions réalistes, chiffrables et réalisables, en fonction des ressources, du temps et du budget disponibles.

Que pour autant la direction poursuit toujours avec engagement, tout au long de l'année, des actions de prévention et qu'elle n'hésite pas prendre sur le budget de fonctionnement du site pour engager des dépenses de « sécurité » qui lui semblent nécessaires.

Les RP précisent que pour le PAPRI Pact 2027, il s'agit d'engagements seulement organisationnels (procédures et communications), avec un budget prévisionnel de 0.00 €.

Les RP soulignent aussi qu'un des engagements pris par la direction pour le PAPRI Pact 2026, qui lui, demandait un budget « Formations sécurité » n'a pas été respecté et fera l'objet d'une question lors des prochaines instances de proximité.

La prochaine instance de proximité se tiendra le 31 août 2026.

Bonne Journée 😊

Joanne et Xavier

